

Discours



Discours de Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, à l'occasion des Rencontres internationales de la photographie à Arles, le 6 juillet 2015

Monsieur le Maire, cher Hervé Schiavetti,
Monsieur le Président, cher Hubert Védrine,
Monsieur le Directeur, cher Sam Stourdzé,
Mesdames et messieurs, chers amis,

C'est ici, aux Rencontres internationales de la photographie d'Arles, que j'ai accepté la mission que me confiait le Président de la République en août dernier. Revenir à Arles, c'est aussi pour moi l'occasion de mesurer le chemin parcouru avec vous en bientôt un an. Et je me réjouis de pouvoir rappeler ici les grandes priorités de mon action, qui à l'image des Rencontres, se donne pour ambition de faire vivre la culture dans nos territoires, au plus de nos concitoyens, et d'accompagner le talent des créateurs, particulièrement les plus jeunes.

Cette année, nous avons beaucoup œuvré pour défendre notre modèle culturel qui a permis de porter la création au plus près de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire. Ce maillage culturel fait la singularité de notre pays : c'est le fruit d'une ambition partagée entre l'Etat et les collectivités territoriales depuis plus de 30 ans.

Vous le savez bien, vous, à Arles : faire le choix de culture, c'est faire le choix de la transmission et du lien social, de l'emploi et du développement économique, de l'attractivité et du rayonnement. Je voudrais saluer l'ambition culturelle d'Hervé Schiavetti et de tous les élus qui se sont engagés aux côtés des acteurs culturels pour faire d'Arles la capitale française de la photographie, un haut-lieu de création, de formation et de transmission, un pôle culturel majeur pour notre pays.

"Je veux accompagner les collectivités locales qui, comme Arles, font le choix de la culture en s'engageant à maintenir leur budget pendant trois ans, sans diminution par rapport à l'année précédente. Nous avons signé ce matin, avec Hervé Schiavetti, le pacte culturel entre l'Etat et la Ville d'Arles, à l'image des 40 pactes déjà signés à travers la France; un pacte qui montre toute l'ambition et le volontarisme dont fait preuve Arles, depuis 20 ans, pour que la culture soit une réalité pour tous."

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

Toute l'actualité du ministère de la
Culture et de la Communication

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Ce choix de la culture c'est bien sûr des Rencontres qu'il a procédé. Son premier greffon aura été l'école, les ont rejointes, dans ce creuset arlésien, les Editions Actes Sud, la Fondation Van Gogh, et, bien sûr, la Fondation Luma. Je salue à ce titre l'engagement de Maja Hoffmann et l'action décisive de la Fondation, partenaire privilégié des Rencontres, pour faire d'Arles une capitale de l'art contemporain.

C'est face au site des ateliers et de la tour de Franck Gehry que nous allons justement construire le nouvel écrin conçu par Marc Barani pour l'Ecole Nationale Supérieure de Photographie d'Arles, chère à nos deux présidents François Mitterrand et François Hollande. Je le dis car, vous le savez, je suis aussi la ministre des architectes, de tous les architectes, est-il besoin de le rappeler. Mon ministère a en charge les politiques de l'architecture, celles des grandes opérations, comme celles du cadre de la vie quotidienne. Je reçois demain les animateurs de la Stratégie Nationale pour l'Architecture qui viennent me présenter leurs travaux et propositions pour renforcer ces politiques.

Vous avez dit des Rencontres d'Arles, cher Sam Stourdzé, qu'elles étaient un « incubateur culturel. » C'est en ce sens que je veux faire évoluer l'action du ministère de la Culture et de la Communication. Comme les Rencontres qui offrent un remarquable instantané de la création photographique et révèlent les expressions nouvelles et émergentes, mon ministère doit être en mesure d'accompagner la création dans ce qu'elle a de plus audacieux et de plus novateur. Je voudrais aussi souligner l'influence majeure du festival auprès du jeune public grâce à une action pédagogique ambitieuse qui en a fait, à la faveur de partenariats forts, un pôle structurant d'éducation au regard. Je veux que nos politiques culturelles soient aux plus près des besoins et des attentes de cette création en puissance qui ne demandent qu'à être révélée et à rencontrer un large public.

Je tiens à ce titre à saluer la programmation remarquable de cette nouvelle édition en hommage au regretté Lucien Clergue qui a longtemps incarné la photographie dans ce qu'elle avait de plus audacieux et de plus innovant.

La semaine dernière, j'ai annoncé 20 mesures en faveur de la jeune création pour soutenir l'émergence, aider les jeunes artistes et permettre qu'ils

trouvent leur place dans un contexte qui ne leur est pas toujours favorable. On en a un exemple avec la photographie : on connaît l'engouement de tous pour la photo, le succès des Rencontres en est la preuve, mais ce dynamisme ne semble pas bénéficier aux photographes, dont la situation professionnelle s'est nettement dégradée ces dernières années.

L'étude commandée au Cabinet Ithaque par le Département des études, de la prospective et des statistiques de mon ministère sur le métier de photographe, dévoile un secteur en pleine mutation, une profession qui se renouvelle et s'adapte en permanence, au numérique notamment, mais qui a le sentiment de traverser une crise profonde. Un nombre croissant de photographes ont recours à la pluriactivité, par toujours par choix.

Le métier de photographe change, la profession s'adapte. Je vous l'avais dit, je souhaite accompagner au mieux ces évolutions dans l'organisation de nos instruments et être à l'écoute des attentes de la profession.

L'autre grand objectif de la politique publique, c'est de favoriser la création et la diffusion des œuvres ainsi que leur conservation.

Le ministère de la Culture et de la Communication et ses établissements doivent mieux se coordonner, non sur l'ensemble de leurs actions, mais sur des points précis et dont je ne citerai que quelques exemples ;

- l'organisation des politiques de sauvegarde et d'enrichissement ;
- les préconisations en matière de conservation, d'archivage, de structuration des traitements documentaires, d'usage des métadonnées.

Ce travail doit être mené au sein du ministère, en y associant, avec leur accord, d'autres institutions publiques et privées qui trouveraient un intérêt à contribuer et à partager ces travaux.

- C'est pour cela que, dans la poursuite des réflexions que nous avons engagées, je souhaite créer une instance de dialogue et de consultation qui me permette d'échanger avec vous, comme j'ai pu le faire à l'occasion des Assises de la jeune création. Il existe depuis de nombreuses années un Conseil national des professions du spectacle qui a permis de former des avancées majeures pour l'ensemble des professionnels. C'est la même ambition qu'il faut avoir pour les photographes, et d'ailleurs pour l'ensemble des acteurs des arts visuels.

Ce Conseil national des professions de la photographie pourra s'emparer de sujets qui vous tiennent à cœur et qui me préoccupent :

- l'évolution de la protection sociale, comme salarié ou comme artiste-auteur, je sais que cela représente une forte proportion des photographes, au sein du régime général, pour le régime obligatoire comme pour la retraite complémentaire ;
- les questions de fiscalités liées à l'exercice du métier
- les évolutions du droit de la propriété intellectuelle dans un contexte de numérisation accélérée ;

Il s'organisera avec deux collèges et un bureau :

- le collège des professions
- le collège scientifique et de l'observation, qui rassemblera notamment les grands opérateurs publics acteurs de la conservation et de la diffusion de photographies.

Sera-t-il agora ou arène (la question pourrait se poser puisque nous sommes à Arles. Je souhaite en tout cas que ce conseil soit créé avant la fin de l'année 2015. Dès l'automne une concertation courte avec l'ensemble des acteurs permettra d'en définir la composition et les modalités de fonctionnement.

Nous devons aussi envisager comment cette instance s'articulera avec le Conseil national pour les arts visuels, duquel les photographes seront évidemment parties prenantes et que l'ensemble des acteurs appellent de leurs vœux.

Pour que cette articulation soit bien posée au sein de mon ministère, c'est à la Direction Générale de la Création artistique de conduire cette concertation en lien bien entendu avec les autres directions concernées Direction Générale des Patrimoines, Direction Générale des médias et industries culturelles et avec la mission photo.

Pour conclure je voudrais saluer la mobilisation de tous les organisateurs des Rencontres : grâce à vous, anciens et nouveaux directeurs et présidents et à vos équipes, elles sont devenues un rendez-vous incontournable. C'est d'ailleurs ici que le Président de la République avait rappelé en 2013 son attachement à la

culture et son importance pour notre pays. C'est ici qu'il avait exprimé sa volonté de faire de la culture « un projet de développement », de miser sur le « formidable potentiel d'initiative » du secteur culturel, sur sa capacité à générer des emplois à haute valeur ajoutée, pour que la culture prenne toute sa place parmi les secteurs qui « donnent à notre pays un temps d'avance ».

Les Rencontres sont bien à l'image de cette culture, source d'émancipation individuelle et de lien, source d'emplois et d'attractivité dans nos territoires, qui fait le dynamisme, la fierté et la grandeur de notre pays.

Je vous remercie.

Arles, le 6 juillet 2015